

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ NOTRE DAME DE MONTAUBAN
MRC DE MÉKINAC

À une session régulière du conseil de la municipalité de Notre Dame de Montauban tenue le 11^e jour d'août 2015 à 19h30 au lieu ordinaire des réunions et où étaient présents Mesdames Diane Morasse Léveillé, Isabelle Denis, Messieurs Michel Sasseville, Yves Pagé et Gérald Delisle. Sous la présidence du maire Monsieur Jean-Guy Lavoie. Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Manon Frenette, directeur-général, secrétaire-trésorier est aussi présente.

RÉSOLUTION # 2015-08-108 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de Bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 7 juillet 2015.
4. Adoption & paiement des comptes.
5. Correspondance.
6. Demande d'aide financière dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence
7. Avance à la Coop Multiservices vs emprunts & comptes
8. Pancarte courbe dans chemin du Lac-du-Castor
9. Avis de présentation est donné que lors d'une séance ultérieure il sera présenté un règlement d'emprunt pour travaux d'infrastructure routier et d'aqueduc.
10. Mandat à l'ingénieur de la MRC pour plan d'un ponceau sur le lot 525-1 Cadastre Montauban et demande d'autorisation au Ministère de l'environnement pour faire les travaux.
11. Autres sujets : A) Félicitation au NDA Jam
12. Affaires décollants
13. Période de questions.
14. Levée de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par la conseillère Isabelle Denis que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2015-08-109 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUILLET 2015

Il est proposé par le conseiller Yves Pagé, appuyé par le conseiller Gérald Delisle que le procès-verbal du 7 juillet 2015 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**RÉSOLUTION # 2015-08-110 ADOPTION & PAIEMENT DES
COMPTES**

25152	ALIMENTATION NOTRE DAME	ESSENCE	156.36	\$
25153	MANON FRENETTE	SEMAINE 04-07-15	748.40	\$
25154	BENOIT CAOUCETTE	SEMAINE 04-07-15	806.54	\$
25155	FABIENNE M. GOSSELIN	SEMAINE 04-07-15	336.28	\$
25156	DENISE VILLEMURE	SEMAINE 04-07-15	324.41	\$
25157	PASCAL PAGÉ	SEMAINE 04-07-15	437.09	\$
25158	CHRISTIAN PARÉ	SEMAINE 04-07-15	781.75	\$
25159	COOP SOLIDARITÉ MULTI. MARIE-ÈVE VERLAAN	AVANCE	10 000.00	\$
25160	FOREST	SEMAINE 04-07-15	527.87	\$
25161	CONST. R. CHAMPAGNE	CENTRE MUNICIPALE	6 566.38	\$
25162	O.M.H. NOTRE DAME MTB CLUB QUAD MÉKINAC	2E VERSEMENT	967.00	\$
25163	(2011)	COMMANDITE	150.00	\$
25164	ALIMENTATION NOTRE DAME	ESSENCE	172.66	\$
25165	PETITE CAISSE	FRAIS POSTE	113.20	\$
25166	BENOIT CAOUCETTE	SEMAINE 11-07-15	806.54	\$
25167	BENOIT CAOUCETTE	SEMAINE 18-07-15	806.54	\$
25168	BENOIT CAOUCETTE	SEMAINE 25-07-15	806.54	\$
25169	BENOIT CAOUCETTE	SEMAINE 01-08-15	806.54	\$
25170	BENOIT CAOUCETTE	SEMAINE 08-08-15	806.54	\$
25171	REVENU CANADA IMPÔT	CONTR. EMPLOY. JUIN	2 549.28	\$
25172	MINISTÈRE REVENU QUÉBEC	CONTR. EMPLOY. JUIN	5 680.89	\$
25173	MANON FRENETTE	SEMAINE 11-07-15	748.40	\$
25174	FABIENNE M. GOSSELIN	SEMAINE 11-07-15	336.28	\$
25175	DENISE VILLEMURE	SEMAINE 11-07-15	324.41	\$
25176	PASCAL PAGÉ MARIE-ÈVE VERLAAN	SEMAINE 11-07-15	105.74	\$
25177	FOREST	SEMAINE 11-07-15	527.87	\$
25178	CHRISTIAN PARÉ	SEMAINE 11-07-15	781.75	\$
25179	MANON FRENETTE	SEMAINE 18-07-15	748.40	\$
25180	FABIENNE M. GOSSELIN	SEMAINE 18-07-15	336.28	\$
25181	DENISE VILLEMURE	SEMAINE 18-07-15	324.41	\$
25182	PASCAL PAGÉ MARIE-ÈVE VERLAAN	SEMAINE 18-07-15	105.74	\$
25183	FOREST	SEMAINE 18-07-15	527.87	\$
25184	CHRISTIAN PARÉ	SEMAINE 18-07-15	781.75	\$
25185	MANON FRENETTE	SEMAINE 25-07-15	748.40	\$
25186	DENISE VILLEMURE MARIE-ÈVE VERLAAN	SEMAINE 25-07-15	324.41	\$
25187	FOREST	SEMAINE 25-07-15	527.87	\$
25188	CHRISTIAN PARÉ	SEMAINE 25-07-15	781.75	\$
25189	MANON FRENETTE	SEMAINE 01-08-15	748.40	\$
25190	DENISE VILLEMURE MARIE-ÈVE VERLAAN	SEMAINE 01-08-15	324.41	\$
25191	FOREST	SEMAINE 01-08-15	527.87	\$
25192	CHRISTIAN PARÉ	SEMAINE 01-08-15	781.75	\$
25193	MANON FRENETTE	SEMAINE 08-08-15	748.40	\$
25194	DENISE VILLEMURE MARIE-ÈVE VERLAAN	SEMAINE 08-08-15	324.41	\$
25195	FOREST	SEMAINE 08-08-15	527.87	\$

25196	CHRISTIAN PARÉ	SEMAINE 08-08-15	781.75 \$
25197	CHRISTIAN PARÉ	SEMAINE 15-08-15	781.75 \$
	25198 À 25204	LÉGISLATION	3 294.73 \$
25205	GROUPE PAGES JAUNES	ANNUAIRE	114.41
25206	TÉLUS	FAX ECT.	384.28
25207	URSULE ARCAND	CONCIERGE CENTRE	182.46
25208	MATREC	TRANSP. CONTENEUR	264.44
25209	GROUPE CLR	LOCATION PADGET	217.42
25210	CANADIEN NATIONAL	PASSAGE À NIVEAU	825.00
25211	HYDRO QUÉBEC	BUREAU. ECT	1 556.60
25212	MINISTÈRE REVENU QUÉBEC	CONTR. EMPLOYEUR	27.36
25213	HYDRO QUÉBEC	CASERNE	254.77
25214	GROUPE CCL	FOURNITURE BUREAU	469.16
25215	PASCAL PAGÉ	SEMAINE 25-07-15	437.09
25216	PASCAL PAGÉ	SEMAINE 01-08-15	437.09
25217	CENTRE SPORTIF J.P. INC	SUBVENTION	15 000.00
25218	ALIMENTATION NOTRE DAME	ESSENCE	191.71
25219	France PARENT	HÉBERGEMENT	316.25
25220	DENISE VILLEMURE	FORMATION POMPIER	62.40
25221		Annulé	
25222	ALIMENTATION NOTRE DAME	Essence	165.87
25223	COOP SOLIDARITÉ MULTI.	Avance	10 000.00
25224	COOP SOLIDARITÉ MULTI.	AVANCE	3 500.00
25225	Aciers G.M. inc.	Ponceaux	358.00
25226	Alarmes Mauriciennes	Biblio	220.75
25227	ALIMENTATION NOTRE DAME	Essence	161.24
25228	URSULE ARCAND	CONCIERGE CENTRE	55.00
25229	Bell Express Vu	T.V.	93.14
25230	CRSBP Mauricie	FOURNITURE BUREAU	41.39
25231	Biolab	Analyse d'eau	206.04
25232	Jean-René Bourré	Camion	3 991.46
25233	Réal Bourré	Camion	3 356.44
25234	Denis Chateauvert	Rémun. Incendie	436.10
25235	CANADIEN NATIONAL	PASSAGE À NIVEAU	831.00
25236	Groupe CLR	LOCATION PADGET	217.42
25237	Courrier de Portneuf	Publicité NDA	606.15
25238	Croix Bleue	Ass. Collective	903.84
25239	Croix Rouge	Cotisation	150.00
25240	Gérald Delisle	P.R.	343.20
25241	Lyne Delisle	P.R.	486.46
25242	Francis Denis	Rémun. Incendie	346.00
	Désaulnier, Gélinas		
25243	Lan..	Vérification compt.	13 337.10
	Serres Domaine des		
25244	Pointes	Comité Embellissem.	3 317.55
25245	Entreprises St-Ubalde	Concassé	21 590.16
25246	Equip. Bur. Port/Champ.	FOURNITURE BUREAU	155.94
25247	Excavation Montauban	Location Machinerie	15 240.09
25248	Editions Juridiques FD	FOURNITURE BUREAU	102.90
25249	Michaël Frenette	Rémun. Incendie	124.80

25250	Kevin Frenette	Rémun. Incendie	124.80	\$
25251	Garage G. Champagne	Voirie	108.20	\$
25252	Marc Gariepy, Nettoyeur	Hébergement	94.27	\$
25254	HYDRO QUÉBEC	Garage	206.93	\$
25255	Impressions Borgia	Publicité NDA	1 382.95	\$
25256	Lebel Asphalte	Pavage cours	50 692.48	\$
25257	R.J. Lévesques	Aqueduc Mtb	1 224.48	\$
25258	Normand Martel	Location Machinerie	1 971.82	\$
25259	MicroGest Informatique	FOURNITURE BUREAU	3 842.94	\$
25260	MRC de Mékinac	Target	390.63	\$
25261	NRJ Mauricie 102,3	Publicité NDA	1 149.75	\$
25262	Marc O'Bomsawin	Formation &rém. Inc	915.70	\$
25263	CHRISTIAN PARÉ	Camion &rémun. Inc.	251.51	\$
25264	Jessy G. Perron	Rémun. Incendie	187.20	\$
25265	Hugo G. Perron	Rémun. Incendie	78.00	\$
25266	Sylvain Perron	Rémun. Incendie	821.85	\$
25267	Pierre Naudinc.	CASERNE	47.68	\$
25268	Protection Incendie CFS	Formation	397.53	\$
25269	R.R.G.M.R. de Portneuf	2e vers. Quote-part	27 850.61	\$
25270	Yves Sasseville Sciage de béton	Formation &rém. Inc	392.46	\$
25271	Drummond	CENTRE MUNICIPAL	374.82	\$
25272	Matrec	TRANSP. CONTENEUR Entr. Bâtisse & voirie	264.44	\$
25273	S.C.A. St-Ubalde		1 364.29	\$
25274	Société Mutuelle prév.	Cotisation	351.66	\$
25275	Somavrac C.C.	Calcium	17 238.78	\$
25276	SPME Québec	P.R.	167.86	\$
25277	Telus Mobilité	Cellulaires	260.76	\$
25278	Telus	BUREAU. ECT	452.95	\$
25279	Transp. Alain Carrier	Location Machinerie	9 916.61	\$
25280	Xérox Canada	Copies Copieur	3 726.56	\$
25281	BENOIT CAOUILLE	Aqueduc Mtb	140.00	\$
			278 806.89	

Il est proposé par le conseiller Michel Sasseville, appuyé par le conseiller Yves Pagé que les comptes soient approuvés et payés au montant de \$ 278,806.89

ADOPTÉ UNANIMEMENT

CORRESPONDANCE

- MRC de Mékinac : invitation 2^e Omnium qui aura lieu le 26 août 2015 au Club de Golf le St-Rémi au coût de \$ 90.00 par joueur. (voir résolution # 2015-08-112)
- Biolab : analyse d'eau pour les secteurs Notre Dame et Montauban. Eau bonne

- Biolab : analyse Physico pour Notre Dame et Montauban Conforme.
- Michel Beaudoin : réclamation suite à un accident de moto le 10 juillet 2015. Transmis à nos assurances.
- Recyc-Québec : demande à la municipalité l'autorisation de donner accès aux données nécessaire pour l'élaboration du PGMR (voir résolution # 2015-08-113)
- Rapport des dépenses de rénovation du centre municipal au coût de \$381,542.64. La part de la municipalité représente 27.95%
- Christian Paré : nomination d'un pompier volontaire (voir résolution # 2015-08-114)
- Pétition : demande pour passage des VTT sur la rue principale pour atteindre le sentier (voir résolution # 2015-08-115)
- Municipalité de Lac-aux-Sables : rejet des soumissions pour la vidange des fosses par petit camion
- Municipalité St-Alban : Plan et règlement d'Urbanisme adopté le 13 juillet 2015
- Ministère des Affaires Municipales : demande, suite à une opinion avec réserve émise par l'auditeur concernant les carrières, de trouver une solution pour plus de contrôle.
- Ministère de la sécurité publique : informe que la demande de soutien pour la formation des pompiers (ONU) a été acceptée.
- CPTAQ : Avis d'inclusion en zone agricole d'une partie des lots 3,4,5, et 6 rang 6 Canton Montauban.
- Nathalie Tessier : demande de remplir le fossé derrière le 102 rue des prés.
- Ministère des Transports : l'inspection par caméra des égouts pluviaux sur la rte 367 à l'automne et lorsque l'analyse des

des résultats sera complétée une
rencontre sera fixée pour les conclusions

RÉSOLUTION # 2015-08-111 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Il est proposé par la conseillère Diane Morasse Léveillée, appuyé par la conseillère Isabelle Denis que la correspondance soit déposée tel que lue.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2015-08-112 OMNIUM DE LA MRC DE MÉKINAC

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par le conseiller Yves Pagé que ce conseil paie l'inscription de Messieurs Jean-Guy Lavoie, maire et Christian Paré, directeur incendie pour participer à la deuxième édition de l'Omnium de la MRC de Mékinac au coût de \$90.00 par joueur.

Que les frais d'inscription de M. Christian Paré sera répartie dans les coût de l'entente SISEM.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2015-08-113 DEMANDE À RECYC-QUÉBEC

Considérant que pour compléter leur PGMR (Plan de gestion des matières résiduelles), la RC de Mékinac a besoin des données de la municipalité inscrites au portail GMR (Gestion des matières résiduelles) de RECYC-QUÉBEC;

Considérant que RECYC-QUÉBEC ne peut fournir ces renseignements confidentiels sans autorisation de la part de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Pagé, appuyé par la conseillère Isabelle Denis que le conseil municipal de Notre Dame de Montauban demande à RECYC-QUÉBEC d'accorder l'accès à la MRC de Mékinac aux données nécessaires à l'élaboration du PGMR

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2015-08-114 NOMINATION POMPIER VOLONTAIRE

Il est proposé par la conseillère Isabelle Denis, appuyé par le conseiller Gérald Delisl que ce conseil nomme Monsieur Mathieu Denis comme pompier volontaire. Cette nomination est effective à partir du 11 août 2015.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION #2015-08-115 DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS
VS PASSAGE DE VTT SUR LA RTE 367

Considérant que des citoyens ont déposé une pétition demandant d'autoriser le passage des véhicules tout terrain (VTT) de façon à permettre les adeptes de ce sport de ce secteur d'atteindre le sentier sur la rue des loisirs sur une distance de 800 mètres comme suit :

- sur la rue principale à partir du numéro civique 802 jusqu'à la rue de la montagne;

Il est proposé par le conseiller Yves Pagé, appuyé par le

conseiller Michel Sasseville que ce conseil demande au Ministère des Transports d'autoriser le passage des VTT sur la rue principale à partir du numéro civique 802 jusqu'à la rue de la Montagne pour permettre aux adeptes de ce sport de ce secteur d'atteindre le sentier rue la rue des loisirs

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2015-08-116 REFUS DES SOUMISSIONS DE VIDANGE DES FOSSES PAR PETIT CAMION

Considérant que la Municipalité de Lac-aux-Sables a demandé des soumissions pour la vidange des fosses septique par petit camion pour les municipalités de Hérouxville, Ste-Thècle, Lac-aux-Sables et Notre Dame de Montauban;

Considérant qu'il y a un écart budgétaire important vis-à-vis l'estimé du contrat qui était établi selon le prix payé antérieurement;

Il est donc proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par la conseillère Diane Morasse Léveillée que ce conseil refuse également les soumissions de vidange des fosses septique par petit camion.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2015-08-117 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE TAXES SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTION DU QUÉBEC

Attendu que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par le conseiller Yves Pagé que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

Que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministre, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Que la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisation en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitants par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**RÉSOLUTION # 2015-08-118 COOP DE SOLIDARITÉ MULTISERVICES
MONTAUBAN VS AVANCE DE FONDS**

Considérant que la Coop de Solidarité Multiservices Montauban n'a aucun revenu et qu'elle doit rembourser des prêts et payer différentes factures;

Il est donc proposé par la conseillère Diane Morasse Léveillé, appuyé par le conseiller Michel Sasseville que ce conseil avance à la Coop de Solidarité Multiservices Montauban un montant de \$15,000 pour le paiement des frais pour le mois d'août 2015.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2015-08-119 INSTALLATION DE PANCART DANS UNE COURBE SUR LE CHEMIN DU LAC-DU-CASTOR

Considérant que le sentier de VTT passe sur le Chemin du Lac-du-Castor et qu'il y a une courbe où plusieurs accidents sont arrivés;

Il est donc proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par la conseillère Isabelle Denis que ce conseil demande à l'inspecteur d'installer, sur le chemin du Lac-du-Castor, une pancarte indiquant qu'il y a une courbe pour la sécurité des usagers.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Avis de présentation est donné par le conseiller Michel Sasseville que lors d'une séance ultérieure il sera présenté un règlement d'emprunt pour travaux d'infrastructure routier et d'aqueduc.

RÉSOLUTION # 2015-08-120 MANDAT À L'INGÉNIEUR DE LA MRC DE MÉKINAC VS PONCEAU LOT 525-1

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire allonger un ponceau dans le cours d'eau Frenette;

CONSIDÉRANT que nous devons nous assurer que le ponceau est de bonne dimension;

CONSIDÉRANT que nous devons déposer une demande de CA au Ministère de l'environnement;

CONSIDÉRANT que les travaux dans les cours d'eau relève de la MRC de Mékinac;

Il est proposé par la conseillère Isabelle Denis, appuyé par le conseiller Gérald Delisle que ce conseil

mandate la MRC de Mékinac afin de préparer les documents nécessaires à cette demande de CA.

Que la MRC de Mékinac est autorisé à déposer la demande de certificat au Ministère;

Que la municipalité de Notre-Dame de Montauban s'engage à rembourser les dépenses encourues par la MRC dans ce dossier;

Que suite à la réception de l'autorisation, les travaux seront réalisés par la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2015-08-121 FÉLICITATION AU COMITÉ ORGANISATEUR DU NDA JAM

Il est proposé par la conseillère Isabelle Denis, appuyé par le conseiller Yves Pagé que ce conseil adresse des félicitations au comité organisateur de la 10^e Édition du NDA Jam pour le succès remporté.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2015-08-122 LEVEE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Michel Sasseville, appuyé par le conseiller Gérald Delisle que l'assemblée soit levée à 20h05

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Jean-Guy Lavoie, maire

Manon Frenette, directeur-général